

Description de l'épisode de pollution et évolution prévue

La qualité de l'air devrait continuer à se dégrader ce vendredi avec des concentrations en particules fines qui pourraient dépasser le seuil réglementaire des 50 µg/m³ dans les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. La qualité de l'air se détériore également dans le reste de la région.
Peu d'évolutions attendues pour samedi. La qualité de l'air restera globalement médiocre à mauvaise.

Procédures activées et degré de vigilance associé par département

Le : 14/02/2019



Le : 15/02/2019



- Pas de procédure
- Procédure d'information-recommandation : vigilance pour les personnes sensibles
- Procédure d'alerte Niveau 1 : vigilance tout public
- Procédure d'alerte Niveau 2 : vigilance renforcée tout public

Prévision de dépassement(s) de seuil(s) réglementaire(s) par polluant

Le : 14/02/2019				
Polluants et seuils dépassés en µg/m ³				
O ₃	PM ₁₀	NO ₂	SO ₂	

Départements	
Alpes-de-Haute-Provence (04)	
Hautes-Alpes (05)	
Alpes-maritimes (06)	
Bouches-du-Rhône (13)	
Var (83)	
Vaucluse (84)	

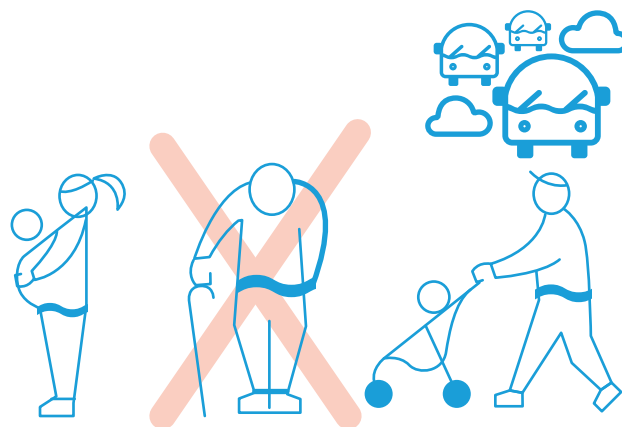
Le : 15/02/2019				
Polluants et seuils dépassés en µg/m ³				
O ₃	PM ₁₀	NO ₂	SO ₂	
	50			
	50			

RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN EPISODE DE POLLUTION AUX PARTICULES NIVEAU INFORMATION-RECOMMANDATIONS

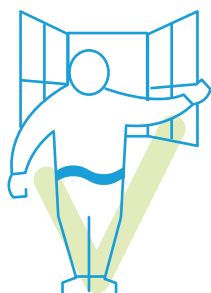
Les **PERSONNES VULNÉRABLES*** et **SENSIBLES**** sont concernées par ces recommandations sanitaires.



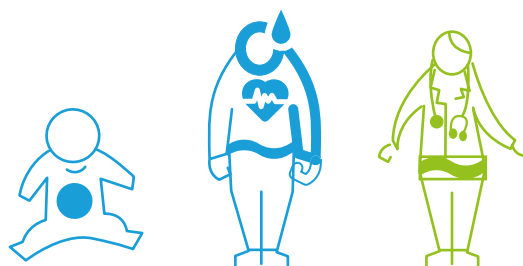
Évitez la pratique d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche).



Évitez les zones à fort trafic pendant les heures de pointe.
Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Les effets nocifs de la pollution de l'air s'accumulent jour après jour, pas seulement lors des pics

* Personnes vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et enfants de moins de 5 ans, personnes de plus de 65 ans, sujets asthmatiques, souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires

** Personnes sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics ; par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux

Si vous avez des questions complémentaires, consultez le guide du ministère de la santé « Questions réponses Air extérieur et santé ».

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN EPISODE DE POLLUTION

Pour vos déplacements



Limitez les déplacements
et différez ceux pouvant
l'être



Privilégiez
les transports
en commun



Privilégiez
le covoiturage



Utilisez des modes de
déplacements non
polluants



Respectez l'interdiction de
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température
dans les bâtiments



Arrêtez l'utilisation
des appareils de combustion
de biomasse non performants



Reportez les épandages
agricoles de fertilisants
et les travaux du sol

des gestes
à adopter
toute
l'année !